

# Charte du groupe de coordination du rôle de supervision des fonctions IANA

V.10 (27 août 2014)

Le groupe de coordination de la transition du rôle de supervision des fonctions IANA (ICG) a un objectif : fournir une proposition à l'agence nationale des télécommunications et de l'information des États-Unis (NTIA) concernant la transition du rôle de supervision des fonctions IANA à la communauté multipartite mondiale. Le groupe se conduira de manière transparente, consultera un large éventail de parties prenantes et fera en sorte que ses propositions soient à l'appui de la sécurité et la stabilité des fonctions IANA.

La mission du groupe est de coordonner l'élaboration d'une proposition parmi les communautés touchées par les fonctions IANA. Les fonctions IANA sont divisées en trois catégories principales : les noms de domaine, les ressources de numéros et d'autres paramètres de protocole. La catégorie des noms de domaine se divise par la suite dans les sous-catégories des noms de domaine géographiques et génériques. Bien qu'il y ait des chevauchements entre toutes ces catégories, chacune d'elles pose des questions organisationnelles, opérationnelles et techniques distinctes, et les communautés d'intérêt et d'expertise sont distinctes. Pour ces raisons, il est préférable de travailler sur

les trois catégories de paramètres de l'IANA de manière autonome en parallèle et de se baser dans les communautés respectives.

Le processus de transition du rôle de supervision des fonctions IANA se déroule parallèlement à un processus connexe sur le renforcement de la responsabilité de l'ICANN. Alors que le maintien de la responsabilité de la gouvernance de l'identificateur d'Internet est au cœur de ces deux processus, ce groupe se concentre sur les dispositions nécessaires pour le maintien des fonctions IANA de manière responsable et largement acceptée, après l'expiration du contrat NTIA-ICANN. Néanmoins, les deux processus sont connexes et interdépendants de sorte que leur travail devrait être convenablement coordonné.

Les principales tâches du groupe de coordination sont :

- (i) agir en tant qu'agent de liaison entre toutes les parties intéressées, y compris les trois « communautés opérationnelles » (c'est à dire, ceux qui ont une relation opérationnelle ou de service directe avec l'IANA ; à savoir les noms, les numéros, les paramètres de protocole). Cette tâche consiste à :
  - a. solliciter des propositions aux communautés opérationnelles
  - b. solliciter la contribution du vaste groupe des communautés affectées par les fonctions IANA

- (ii) évaluer les résultats des trois communautés opérationnelles en matière de compatibilité et d'interopérabilité
- (iii) assembler une proposition complète pour la transition
- (iv) garantir la communication publique et le partage d'informations

Description plus détaillée :

- (i) agent de liaison

- a. Demande de propositions

L'ICG s'attend à un plan des communautés des codes géographiques et des noms génériques (éventuellement un plan conjoint), à un plan de la communauté de numéros et à un plan de la communauté de paramètres de protocole.

Les membres de l'ICG garantiront que les communautés dont ils sont issus travaillent sur la partie des plans de transition qui leur correspond. Cela signifie qu'ils devront les informer des exigences et des calendriers, du suivi des progrès réalisés tout en mettant l'accent sur les résultats ou les questions qui restent en attente. Le rôle des membres du groupe de coordination au cours de cette étape est de fournir des mises à jour sur les progrès de leur communauté dans l'élaboration de leurs composantes et de coordonner quelle est la

communauté qui élaborera une proposition de transition pour chaque zone de chevauchement (par exemple, le registre à usage spécial).

Tout en travaillant sur l'élaboration de leurs propositions, les communautés opérationnelles sont censées répondre aux besoins communs et aux questions relatives à la transition, dans la mesure où elles affectent leurs parties de la supervision des fonctions IANA.

#### b. Demander une contribution plus large

L'ICG est ouvert à la contribution et aux commentaires de toutes les parties intéressées. Alors qu'aucun ensemble de conditions formelles liées à la proposition de transition ne sera demandé en dehors des communautés opérationnelles, tous les commentaires sur toutes les questions abordées sont bienvenus.

L'ICG s'attend à ce que toutes les parties intéressées s'engagent dès que possible dans les processus de la communauté concernée. Les contributions reçues directement par l'ICG peuvent être renvoyées pour discussion à la communauté concernée.

Les membres de l'ICG choisis dans une communauté en particulier sont le canal de communication officiel entre cette communauté et l'ICG.

## (ii) Évaluation

Dès que le groupe recevra la contribution des communautés il discutera et évaluera leur compatibilité et l'interopérabilité avec les propositions des autres communautés. Chaque proposition devrait être accompagnée d'un témoignage clair de la façon dont le consensus concernant la proposition a été atteint au sein de la communauté ainsi que d'une analyse qui montre que la proposition est réalisable dans la pratique. L'ICG devrait également compiler les contributions reçues au-delà des communautés opérationnelles et analyser leur impact.

L'ICG pourrait éventuellement détecter des problèmes avec les composantes de la proposition. À ce moment-là, le rôle de l'ICG est de communiquer cela aux communautés concernées afin que celles-ci puissent résoudre ces questions. Il n'appartient pas à l'ICG d'élaborer des propositions ou de faire une sélection parmi les propositions présentées.

## (iii) Assembler et présenter une proposition complète

L'effort d'assemblage consiste à prendre les propositions pour les différentes composantes et vérifier que l'ensemble respecte la portée prévue, réponde aux critères prévus, qu'il n'y ait pas de pièces manquantes, et que l'ensemble s'articule. L'ensemble doit également inclure suffisamment de mécanismes de reddition de comptes indépendants pour l'exécution de la fonction IANA.

Par la suite, l'ICG rédigera une proposition préliminaire finale avec le consensus approximatif de l'ICG lui-même. L'ICG publiera ensuite cette proposition pour consultation publique, avec un délai raisonnable pour examiner la proposition préliminaire, analyser et préparer les commentaires favorables ou critiques. Enfin, l'ICG analysera ces observations et déterminera si des modifications s'avèrent nécessaires. Si aucune modification n'était nécessaire, et si le groupe de coordination était d'accord, la proposition sera soumise à la NTIA.

Si des changements s'avéraient nécessaires pour résoudre des problèmes ou pour obtenir un soutien plus large, l'ICG travaillera avec les communautés opérationnelles de manière similaire à ce qui a été décrit dans la tâche (ii) ci-dessus. Les mises à jour feront l'objet des mêmes processus de vérification, révision et consensus que les propositions initiales. Si, selon l'ICG, le grand public ne donnait pas son soutien à la proposition formulée par la NTIA, les parties de la proposition n'ayant pas reçu de soutien retourneront à l'étape de liaison.

#### (iv) Partage d'information

L'ICG est un centre d'échange d'information sur le processus de transition du rôle des fonctions IANA. Son secrétariat maintient un site Web indépendant, accessible au public et ouvert, sous son propre domaine, où les mises à jour, les réunions et les notifications sont annoncées, les propositions sont stockées, les membres de l'ICG sont répertoriés, etc. Comme l'élaboration des plans de

transition prendra du temps, il est important que les informations sur les travaux en cours soient distribuées dès que possible et de manière continue. Cela permettra de partager des idées et de détecter des problèmes potentiels.